

le trente et un du mois d'aoust de l'année  
 mil sept cent cinquante est né, et le meme  
 jour fut baptisé par moy curé sousigné  
 pierre francois legrand, fils legitime  
 de pierre francois manoeuvrier en cette  
 paroisse; et d'anne francoise limoizin,  
 le parrain a été adrien francois limoizin  
~~et~~ et la marraine a été marie jeanne  
 limoizin oncle et tante maternelle du  
 dit enfant, qui ont tous signés avec moy  
 le jour, mois, et an que dessus comme  
 aussi le pere du dit enfant, mais la  
 marraine a mit sa marque ordinaire  
 ayant déclaré ne scavoir écrire de ce  
 interpellé adrien francois limoizin  
 marque + de marie jeanne  
 limoizin  
 preuve francois legrand A. f. b. Kindt prêtre

B.1750.8.31

Le trente et un du mois d'aoust de l'anné  
mil sept cent cinquante est né , et le meme  
jour fut baptisé par moy curé soussigné  
pierre francois legrand , fils legitime  
de pierre francois manouvrier en cette  
paroisse , et d'anne francoise limoizin ,  
le parrain a été adrien francois limoizin  
et la maraine a été marie jeanne  
limoizin oncle et tante maternelle du  
dit enfant , qui ont tous signés avec moy  
le jour , mois , et an que dessus comme  
aussi le pere du dit enfant , mais la  
maraine a mit sa marque ordinaire  
ayant déclaré ne scavoir ecrire de ce  
interpellé *adrien francois limoisin*  
marque + de marie jeanne

limoizin

*pierre francois legrand*

*A . f . b . Kindt prtre*